Léon Pollet, initié le 25 août 1883, dans la loge la *Fidélité*, pharmacien à Lille.

Emile Coulon, initié le 22 septembre 1883, dans la loge la *Fidélité*, voyageur de commer à Lille.

François Coulon, initié le 26 janviers 1884, dans la loge la *Fidélité*, entrepreneur à Lille.

Gustave Orchampt Fils, initié le 26 janvier 1884, dans la loge la *Fidélité*, employé à Lille.

Samuel Hayem, initié le 23 février 1884, dans la loge la *Fidélité*, négociant à Lille.

Charles Dracke, initié le 22 mars 1884, dans la loge la *Fidélité*, rentier à Lille.

Gustave Pollet, initié le 19 avril 1884, dans la loge la *Fidélité*, coupeur à Lille.

Ernest-Herman Rausch, initié le 26 avril 1884, dans la loge la *Fidélité*, comptable à Lille.

Georges Salomon Hirtz, initié le 21 juin 1884, dans la loge la *Fidélité*, négociant à Lille.

Léon Deladeriere, initié le 21 juin 1884, dans la loge la *Fidélité* marchand de ciments à Lille.

Moïse Lévy, initié le 5 juillet 1884, dans la loge la *Fidélité*, négociant à Lille.

Gustave Wattrelot, initié le 6 décembre 1884, dans la loge la *Fidélité*, industriel à Lille.

Castelain-Cattery, initié le 6 décembre 1884 dans la loge la *Fidélité*, vannier à Lille.

Henri Lienard, initié le 4 avril 1885 dans la loge la *Fidélité*, négociant à Fives-Lille.

Eugène Thobois, initié le 4 avril 1885 dans la loge la *Fidélité*; employé à Lille.

Louis Jahn, initié le 4 avril 1885 dans la loge la *Fidélité*, artiste à Lille.

Ernest Tuane, initié le 6 juin 1885 dans la loge la *Fidélité*, comptable à Lille.

Bernard Wellhoff, initié le 4 juillet 1885 dans la loge la *Fidélité*, voyageur de commerce à Lille.

Louis Dumortier, initié le 1er août 1885 dans la loge la *Fidélité*, horloger, à Fives-Lille.

Denis Doyen, initié le 1er août 1885 dans la loge la *Fidélité*, mécanicien à Lille.

Ernest Lagache, initié le 1er août 1885 dans la loge la *Fidélité*, chaudronnier à Lille.

Jules Munck, entré le 1er août 1885 dans la loge la *Fidélité*, directeur de filature à Lille.

Hippolyte Lahaye, initié le 5 septembre 1885 dans la loge la *Fidélité*, épicier à Lille.

Sylvain Welhoff, initié le 3 octobre 1885 dans la loge la *Fidélité*, comptable à Lille.

Pierre Hourques, initié le 28 novembre 1885 dans la loge la *Fidélité*, cordonnier à Lille.

Charles Mathieu, chevalier rose-croix depuis le 2 juin 1885 à la *Fidélité sub rosâ*, dessinateur à Lille.

Edmond Mariage, chevalier rose-croix depuis le 21 juin 1885 à la *Fidélité sub rosâ* négociant à Lille.

Camille Plocq, chevalier rose-croix, depuis le 8 septembre 1886 à la *Fidélité sub rosâ*, inspecteur d'assurance à Lille.

L. Laborderie, délégué de la loge le *Réveil du Nord* près de la ligue de l'enseignement en 1885, directeur d'assurances à Lille.

Leperc Saint Légeq, membre du chapitre de Kodosch, la *Clémente Amitié*, or.·. de Paris, 43, rue d'Inkermann à Lille.

Carolus Frasez-Descamps, initié dans la loge l'*Etoile du Nord*, 163, rue Solferino, à Lille.

Eugène Degraeve, entré le 3 janvier dans la loge la *Fidélité*, ex-artiste au théâtre de Lille.

J. Calimet, ancien trésorier de la loge la *Fidélité*, demeurait à Lille, 130, rue d'Artois, comptable.

Duflo, membre de la loge le *Réveil du Nord*, (cité par la *Chaine d'Union*), conseiller municipal de Lille.

Lemaire, membre de la loge le *Réveil du Nord*, (cité par la *Chaine d'Union*), voyageur de commerce à Lille.

Nous pouvons encore signaler les F.·. F.·. :

Auguste Boutilier, pharmacien à Lille; *Brunschwig-Meyer*, chemisier à Lille; *Roland Bureau*, graveur à Lille; *Bongarts-Leboe*, cafetier à Lille; *Bonnard*, dit de Nanges, artiste dramatique à Lille; *Alfred Chevalier*, doreur à Lille; *Ernest Carron*, négociant à Lille; *Auguste Choquet*, professeur de musique à Lille; *Coutelier*, négociant à Lille; *Ernest Duchauffour*; *Emile Degand*, architecte à Lille; *Sosthène Dormencal*, à Lille; *Auguste Deschamps*, fondeur à Lille; *Dechesues*; *Chéri Dumez*, ancien conseiller général à Lille.

Edouard Duthilleul, *F. Deschamps fils* ; *Aristide Gardrat*, dentiste à Lille ; *Hannotin*, architecte à Lille ; *René Héroin*, courtier de commerce à Lille ; *Jacques Huller*, dentiste à Lille ; *Henri Levray*, ancien conseiller municipal de Lille ; *Adolphe Martin*, libraire à Lille ; *Thomas Mac Gengh*, négociant à Lille ; *Emile Miégeville*, directeur d'assurances à Lille ; *Louis Mercier*, employé de commerce à Lille ; *Emile Martin* fils, gazier à Lille ; *Edouard Masurel*, professeur de musique à Lille.

Gaston Pérot, fils, banquier ; *Pérot*, père; *Schmer-Cerf*, changeur à Lille ; *Alphonse Salembier*, courtier de commerce à Lille ; *Gabriel Sinsolliez*, professeur de musique à Lille ; *Léon Voiturier*, directeur d'assurances à Lille ; *Henri Waché*, pharmacien à Lille ; *Tong Vergnolet*, peintre-décorateur à Lille ; *Wahl-Sée*, banquier à Lille ; *Charles*, vétérinaire à Lille ; *Gaston Crépy*, *Deboynne*, *Debuire*, *Honnorat*, *Lesomptier*, *Richard*, officier supérieur en retraite à Lille ; *Ernest Rivière*, représentant de commerce à Lille.

Ces derniers noms sont ceux des francs-maçons qui ont fréquenté en 1879 et 1880 la loge l'*Etoile du Nord*. Nous n'oserions pas affirmer que ces personnes font encore partie de la franc-maçonnerie lilloise.

Nous publierons prochainement dans une quatrième liste les noms des commerçants des autres localités de l'arrondissement de Lille. UN FR.·. TERR.·.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Tirages du 22 décembre 1887

Jeudi ont eu lieu, au Crédit Foncier de France, les tirages suivants :

OBLIGATIONS FONCIÈRES 3 et 4 0/0 (1853)

10 coupure :

Le numéro 179,967 gagne 100 000 fr.
Le numéro 125,417 gagne 50 000 fr.
Le numéro 9,935 gagne 40 000 fr.
Le numéro 4 348 gagne 30 000 fr.
Le numéro 32,636 gagne 20 000 fr.
Le numéro 165,149 gagne 10.000 fr.

Les huit numéros suivants sont appelés au remboursement à 5,000 fr. :
157,704 — 46,070 — 12,050 — 80,076 — 166,191 — 91,658 — 134,724 — 70,013.

OBLIGATIONS FONCIÈRES 4 0/0 (1863)

Le numéro 9.819 gagne :
100.000 francs dans la série 28 ;
30,000 fr. dans la série 38 ;
5,000 fr. dans les séries 2 — 3 — 11 — 16 — 19 — 23 — 37 — 39.
Et 1,000 francs dans les séries 1—4—5—6—7—8—9—10—12—13—14—15—17—18—20—21—22—24—25—26—27—29—30—31—32—33—34—35—36—40.

OBLIGATIONS COMMUNALES 4 0/0 (1875)

Le numéro 154.137 gagne 100.000 fr.
Le numéro 144.420 gagne 30,000 fr.
Les quatre numéros 232.890 — 201.470 — 162.228 — 378,535 gagnent chacun 10,000 fr.
Les dix numéros suivants sont appelés au remboursement à 3,000 fr.
204.742 — 277.815 — 141.507 — 112.877 — 344.732 — 387,747 — 387.821 — 5.990 — 183.746 — 165.571.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Une délégation de la Société coopérative de Moulins-Lille s'est rendue, dimanche, à Roubaix chez M. Cyrille Caquant, président de la Société de consommation de la rue des Filatures.

La délégation avait pour mission d'offrir à M. Cyrille Caquant les remerciements de la Société de Moulins-Lille, et de lui remettre, en son nom, une magnifique couronne d'or sur les rubans de laquelle se lisait cette inscription : *Offert à M. Cyrille Caquant, par la Boulangerie coopérative de Moulins-Lille. — 18 décembre 1887.*

Car il faut savoir que la coopérative de Moulins-Lille date d'une année, et, qu'à l'occasion de son anniversaire, elle voulait manifester à l'égard de M. Caquant la reconnaissance qu'elle lui doit ; elle voulait reconnaître tout le zèle qu'il a employé dans l'organisation de la Société et les sacrifices qu'il a faits, pour mettre les membres de la Société lilloise au courant de tout ce que renferme l'art de faire une coopérative parfaite.

Les municipalités de Roubaix et Tourcoing, réunies, ont procédé, jeudi, à quatre heures et demie, à la mairie de Roubaix, aux adjudications des fournitures de matériaux nécessaires à l'entretien des appareils de distribution d'eau, pendant les années 1888 et 1889. Voici les résultats de ces adjudications :

Section A. Lot unique : fourniture des fontes. Devis : 60,000 francs, M. Xavier Rogé, de Pont-à-Mousson, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire au prix du devis.

Section B. 1er lot : Fourniture des plombs, cuivres et joints, pour la section de Roubaix. Devis, 8,400 francs; ont soumissionné MM. Henri Aubrebis, à Aubrives (Ardennes) avec un rabais de 1 pour cent, A. Degoix, Lille, 6 pour cent, adjudicataire.

2e lot: pose de conduites dans la section de Roubaix. Devis: 21,000 francs. MM. Aubrebis, 5 pour cent, A. Degoix, 27, 10 pour cent, adjudicataire.

Section C. 1er lot : fourniture de plombs, cuivres et joints pour la section de Tourcoing. Devis 3600 francs. Soumissionnaires MM. Jules Suys, de Tourcoing, 2 pour cent, Hercelle-Leruste, de Tourcoing, 3, Aubrebis, 1, Degoix, 6, adjudicataire,

2e lot : Pose de conduites dans les sections de Tourcoing, Roncq et Bousbecques. Devis : 15,000 francs. Soumissionnaires : MM. Jules Suys, 13 pour cent ; Hercelle-Leruste, 8 ; Aubrebis, 5 ; Degoix, 16, adjudicataire.

Un commencement d'incendie s'est produit, vendredi matin, vers deux heures, dans un petit hangar, servant à remiser des harnais et situé route de Tourcoing, en face le bureau de l'octroi.

Deux agents, prévenus par MM. Desnerck et Crépin, s'employèrent, de concert avec M. Favière, cabaretier, à combattre les flammes.

Ils y réussirent au prix de bien des efforts; le propriétaire de l'immeuble, M. Armand Desmettre, qui habite route de Wattrelos, fut prévenu dans la matinée.

Les dégâts sont évalués à 200 fr. La cause est inconnue. Toutefois les agents ont remarqué à peu de distance du poêle, un litre de pétrole. Est-ce par là que le feu a pris? On ne le sait.

Dans le compte-rendu de la fête-conférence, donnée lundi dernier au Grand-Théâtre, par les *Prévoyants de l'avenir*, nous avons omis, dans la précipitation de notre travail, de citer M. Deboeve qui a bien voulu prêter gracieusement, son concours à l'œuvre et qui a fait applaudir sa belle voix de baryton.

Nous nous empressons de réparer cet oubli.

Nous détachons, de la *Semaine Musicale*, de Lille, le passage suivant, extrait du compte-rendu d'une messe de Ste-Cécile, chantée par les Orphéonistes Lillois :

« Comme les autres années, la société avait choisi, pour ces auditions, d'intéressants morceaux de musique sacrée : on a pu surtout remarquer un très beau *Kyrie eleison*, de M. A. Wassenove fils, compositeur roubaisien : cette œuvre, exécutée plusieurs fois, fait un nouveau plaisir chaque fois qu'on a la bonne fortune de l'entendre : le beau solo de ténor, repris ensuite par le chœur, est la partie capitale du morceau, il a valu, aussi bien au compositeur qu'à l'interprète, un grand et légitime succès. »

Une calandre de teinturier suivait, jeudi soir, vers cinq heures et demie, la rue St-Georges, quand un essieu se rompant, la voiture versa.

Il n'y eut aucun accident de personne, mais la voie fut interrompue pendant une demi-heure.

Un conducteur ivre. — Jules L... battait son cheval avec le manche de son fouet. Justement indigné des brutalités dont cet individu accablait la pauvre bête, un agent l'interpella : mais L... ne sut lui répondre : il était absolument ivre,

On le conduisit au poste.

Chemin de fer du Nord. *Fête de Noël et du Jour de l'An.* La Compagnie du Chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public que les billets d'aller et retour délivrés au départ ou en destination de Paris, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, seront exceptionnellement valables au retour dans les délais ci-après :

Les billets délivrés les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 décembre, sont valables au retour jusqu'au dernier train du mercredi 28 décembre.

Les billets délivrés les vendredi 30, samedi 31 et dimanche 1er janvier, sont valables au retour jusqu'au dernier train du jeudi 5 janvier.

Nota. — Cette mesure ne s'applique pas aux billets d'aller et retour internationaux.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : *Saint-Joseph*, blé, venant de Dunkerque ; l'*Aigle*, sable, venant de Lallaing ; *La Ville*, graines venant de Dunkerque ; *Les 4 frères*, houille, venant de Meurchin ; *Elise*, houille, venant de Beuvry ; *Le Voilà*, houille, venant de Beuvry ; *Gaston*, houille, venant de Beuvry; *Jeune Vanartevelde*, pulpes, venant de Ribecourt ; *Le Chinois*, sable, venant de Saintry ; *Général Foy*, houille, venant de Violaines ; *Liberté*, houille, venant de Violaine ; *Chevalier*, bois flotte, venant de Dunkerque ; *La Montagne*, houille, venant de Beuvry.

Bateau attendu : *La Fiole*, choux, venant de Tournai.

Arrivage d'aujourd'hui à l'*Huitrière*, 4, rue de la Gare. — Zelandes royales, 2 fr. 50; moyennes, 1 fr. 60 ; Marennes vertes extra, 2 fr. 50 ; belles, 1 fr. 50; Ostende fines, 2 fr. 75; Armoricaines, 1 fr. la douzaine. 30805—16173

Cartes de visites pour nouvel an, ivoire, bristol deuil, imprimerie du *Journal de Roubaix* voir prix 4e page.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du *Journal de Roubaix*, des bons de commande qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

Lilas blancs. — On trouvera à l'établissement horticole de M. J.-B. Willem, père, aux Trois-Ponts, pendant toute la saison d'hier, un grand assortiment de lilas blancs et de fleurs variées à des prix modérés.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — Les dimanches 25 décembre 1887 et 1er janvier 1888 étant des jours fériés, le cours de remettage et le cours de chauffeurs reprendront le dimanche 8 janvier 1888.

RÉUNIONS & CONVOCATIONS

On nous communique la note suivante :

« Le président de la Chambre de commerce a l'honneur de prier messieurs les industriels, disposés à prendre part au « grand concours international des Sciences et de l'Industrie et à l'Exposition universelle internationale », qui doivent s'ouvrir à Bruxelles, en 1888, de vouloir bien se faire connaître au secrétariat de la Chambre (Bibliothèque publique) ayant à leur faire, de la part de M. le ministre du commerce et de l'industrie, une communication relative au groupement des adhérents en syndicat régional.

» Le président croit devoir faire remarquer que la date extrême, pour la production des demandes d'admission est fixée au 15 janvier 1888. »

Les Prévoyants de l'Avenir. — On nous demande l'insertion de la note suivante :

« En présence du grand nombre de demandes d'admission qui sont adressées au bureau de la 127e section, depuis la Fête-Conférence du 19 décembre, il a été décidé qu'une recette supplémentaire aurait lieu le dimanche 25 courant, (jour de la Noël) de 10 heures à midi.

» Les nouveaux adhérents pourront porter leurs adhésions et leurs cotisations : 1° Au *Café du Globe*, Grande-Rue; 2° Chez M. Florin, débit de tabac, 121 rue d'Alma; 3° Au Pont du Breucq.

» *N. B.* — Les anciens sociétaires pourront également profiter de cette recette pour déposer leur cotisation de janvier.

» La réunion générale annuelle obligatoire, aura lieu au *Globe*, le dimanche 8 janvier, à 10 h. »

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
Imprimerie Alfred Reboux. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Des malfaiteurs ont pénétré, l'une de ces dernières nuits, dans un hangar dépendant de la fonderie de M. Lenglet, rue du Beau Laurier, et ont emporté une quantité assez importante de charbon.

A la requête du parquet d'Ypres, un sieur Liénard Beintein, originaire de Hoden (Belgique), a été remis hier aux autorités belges. Cet individu qui avait été arrêté à Calais, est poursuivi pour différents faits, entr'autres des menaces de mort.

Marcq-en-Barœul. — Divers objets ayant une valeur de cent francs ont été volés chez M. Filleul, marchand d'étoffes au hameau du Pont. Les auteurs de ce vol ne sont pas connus. La gendarmerie a ouvert une enquête.

LILLE

Chronique électorale. — Le congrès des délégués sénatoriaux conservateurs et indépendants, qui auront à désigner cinq candidats, pour l'élection sénatoriale du 5 janvier 1888, se tiendra lundi prochain, 26 décembre, à 2 heures, 11 bis, rue de Voltaire, à Lille.

Presse locale. — On annonce l'apparition, pour samedi prochain, d'un nouveau journal républicain, qui aura pour titre *Le Nord*. C'est M. Paul Geoffroy, ancien rédacteur du *Progrès*, qui doit diriger la politique de ce journal.

Aérostation. — La *Société aérostatique du Nord* vient de se réunir dans son local, 12, place de Strasbourg, pour procéder au renouvellement intégral de son bureau.

Ont été nommés pour l'année 1888 : MM. Portet, président; Hamaide et Tarride, vice-présidents; Pelmand, trésorier; Brebion, trésorier-adjoint ; L. Dupont, secrétaire; A. Dupont, secrétaire-adjoint; E. Pilate, bibliothécaire-archiviste; H. Gisdal, Pivot, Berche, L. Béghin, commissaires.

Sur la proposition de son président, l'assemblée, avant de se séparer, a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« L'Emulation aérostatique du département du Nord, réunie en assemblée générale, le 18 décembre 1887, déclare s'associer à la douleur éprouvée par les familles de MM. Lhoste et Mangot et leur envoie l'expression de ses regrets unanimes et de ses sentiments de profonde sympathie. »

Cet ordre du jour sera transmis aux familles par les soins du secrétaire.

« Union de la Paix sociale ». — Le groupe de Lille se réunira vendredi prochain 23 décembre, à 8 heures 1/2 du soir, à l'*Hôtel de Flandre*, 15, place de la Gare. L'ordre du jour est ainsi fixé :

1. Correspondance et questions diverses ; 2. Les manuels d'économie sociale, par M. Henri Delestré ; 3. Les questions du travail en Belgique, par M. A. Béchaux.

Les membres du groupe de Lille qui, par erreur, n'auraient pas reçu de convocation, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à la séance.

Une affaire de mœurs. — Un couple étrange vient d'être arrêté, pour affaire de mœurs : il s'agit d'un vieillard de 70 ans, Emile Brohet, et d'une jeune fille de 18 ans, Anaïs Brassart. Les faits dont ils sont inculpés se sont passés dans le quartier de Wazemmes.

Le drame de Canteleu. — La femme Persyn, comme nous l'avons dit hier, a bien été assassinée par son mari au moyen du *varlet* dont nous avons parlé hier. La malheureuse a reçu, pendant son sommeil, un coup formidable du terrible instrument qui lui a fracturé la boîte crânienne, d'où épanchement du cerveau et la mort instantanée.

A première vue, on ne pouvait s'en apercevoir, car l'affreuse blessure était dissimulée par la chevelure, c'est ce qui a fait supposer, au premier examen sur le théâtre de l'événement, que cette femme s'était empoisonnée ou avait été frappée de mort subite.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Petitprez, vicaire à Lille (Saint-Michel), est nommé curé de Boussières, en remplacement de M. Séveillé, démissionnaire.

M. Deman, vicaire à Steenwerck, est transféré à Lille (Saint-Michel).

M. Cambier, vicaire à Marly, est transféré à Steenwerck.

M. Grison, vicaire à Taisnières-sur-Hon, est transféré à Marly.

M. Gruson, professeur à l'institution Saint-Jean de Douai, est nommé curé de Bousies.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre. — *Le Chalet.* — *Mireille.* — La soirée de jeudi pourra compter comme une des plus belles de la saison. Très bonne représentation du *Chalet*, d'abord avec Mlle Danglade, la nouvelle dugazon, MM. Santenac et Geoffray. Succès tout particulier pour *Mireille*, supérieurement interprété par Mlle Boyer et M. Alvarez. Les rôles secondaires ont été bien tenus ; félicitons particulièrement Mlle Castel. OCTAVE.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 22 décembre 1887

Présidence de M. Hedde

Brusquerie. — Pierre Parent était en train de boire une de ces bonnes vieilles chopes qui comptent dans la vie d'un homme, quand le sieur Lany entra dans l'estaminet de Wattrelos où se passe la scène. Pierre était d'humeur joyeuse et généreuse, aussi offrit-il une chope au nouveau venu. Mais celui-ci de répondre : « Si je veux boire j'ai de l'argent, et je n'ai pas besoin de tes chopes. »

Une amabilité en appelle une autre. Pierre lança un coup de pied droit, qui fit tomber son adversaire sur le côté gauche de sa personne.

Cette brusquerie vaut à son auteur 6 jours de méditation à l'ombre du Palais de justice. MAITRE CARRÉ.

CONSEIL DE PRÉFECTURE

Le Conseil de préfecture, dans son audience de jeudi, a examiné la protestation élevée par M. Caby, ancien maire opportuniste d'Anhiers et condamné en 1877, par la Cour d'appel de Douai pour fraude électorale, contre l'élection de M. Coulmont, comme délégué sénatorial et de M. Montois, comme délégué suppléant.

M. Caby, qui est encore conseiller municipal, prétendait qu'il n'avait pas été convoqué.

A l'audience, le garde-champêtre, qui avait porté la convocation, M. le maire d'Anhiers, qui l'avait envoyé, sont venus tous deux, sous la foi du serment, attester que la convocation avait été réellement envoyée et remise à son destinataire.

Le Conseil de préfecture, après une plaidoirie de Me Boissonnet, avocat à la Cour d'appel de Douai, a purement et simplement rejeté la protestation de M. Caby et validé les élections de MM. Coulmont et Montois.

NORD

Chronique électorale. — La circulaire suivante a été adressée, par M. André Derieux, à Messieurs les électeurs du canton de Carnières :

« Mes chers concitoyens,

» Le résultat de l'élection de dimanche a trompé notre attente

» Néanmoins, malgré la pression la plus éhontée, malgré les manœuvres de toute nature employées contre nous, trois mille cent vingt cinq d'entre vous, ont tenu à montrer qu'ils savaient résister aux violences et mépriser toutes les tentatives de corruption

» Je les en remercie.

» Neuf communes sur seize, nous ont donné une imposante majorité.

» Sans un intérêt local, qui a pu tromper quelques-uns des nôtres, intérêt habilement exploité par nos adversaires, le succès aurait couronné nos efforts.

» Quelque soit le résultat d'aujourd'hui, l'avenir est à nous.

» Pour moi, je sais que je représente l'opinion générale du canton, bien des fois hautement affirmée, et je considère, comme un devoir de rester au conseil d'arrondissement, à la disposition de tous, entièrement dévoué à la défense de vos intérêts.

» ANDRÉ DERIEUX. »

Assises du Nord. — Nous commençons, aujourd'hui, l'énumération des affaires qui seront jugées en février : *1re affaire.* — Les vols du marché Saint-Nicolas, à Lille, sur lesquels le jury devait déjà statuer à la dernière session ; mais il y eut remise. — *2e affaire.* Joseph-Jules-Camille Boucher, 46 ans, ferblantier au Cateau ; affaire de mœurs. — *3e affaire.* Eugène-Maximin Receveur, 40 ans, chauffeur à Lille ; affaire de mœurs.

Armentières. — Un sauvetage des plus périlleux vient d'être opéré par un de nos concitoyens, M. l'abbé Rousselle, curé à La [illegible], fils de l'honorable M. Rousselle-Coupet, boulanger, rue Marle.

Jeudi dernier, deux gamins de la commune jouaient près d'un fossé profond, de plus de deux mètres et rempli d'eau.

Soudain, l'un d'eux glisse et tombe dans ce fossé. Son camarade s'effraie et court chercher du secours.

Près de cinq minutes s'étaient déjà écoulées depuis l'instant de la chute du pauvre petit dans l'eau. L'enfant avait disparu.

Heureusement le curé arrivait, informé de ce qui se passait par les personnes présentes sur le lieu de l'accident, et qui perdaient leur temps à se demander comment elles pourraient bien opérer le sauvetage.

Le courageux et digne prêtre n'hésita pas un instant. Il sauta résolument dans l'eau et fut assez heureux pour repêcher le malheureux enfant déjà évanoui et à moitié asphyxé.

Il était temps. Quelques secondes plus tard, M. le curé se fût dévoué en vain. L'enfant, à force de soins, reprit connaissance. Aujourd'hui, il va aussi bien que possible.

Suicide d'un magistrat. — On écrit au *Temps* de Montpellier, que M. Alexandre Véziers, juge au tribunal civil de Dunkerque, de passage à Montpellier, vient d'être trouvé mort dans sa chambre, au Grand-Hôtel, où il était descendu. Ce magistrat s'est empoisonné avec du laudanum; il a laissé une lettre adressée à M. Eugène Lisbonne, ancien député, président du Conseil général de l'Hérault, dans laquelle il explique que des embarras financiers le forcent d'en finir avec la vie. Le défunt était le beau-frère de M. Jeanjean, professeur à l'Ecole de pharmacie de Montpellier.

Cambrai. — L'affaire dite des *Lettres d'Iwuy* est venue à l'audience de ce matin, devant le tribunal de Cambrai.

Nos lecteurs se rappellent cette affaire qui a fait tant de bruit à Iwuy.

Résumons-la néanmoins en quelques mots :

Depuis six mois environ, des lettres anonymes et des cartes postales, en nombre considérable étaient mises journellement à la poste d'Iwuy. Elles étaient adressées au parquet, au juge d'instruction, à des magistrats, à des fonctionnaires, à des commerçants et à des particuliers d'Iwuy. Elles contenaient, suivant leur destination, des outrages à la morale publique, des menaces de mort, des menaces d'incendie, des diffamations, des obscénités tellement révoltantes qu'Emile Zola lui-même n'oserait pas les écrire.

Vainement on avait cherché à surprendre l'auteur de ces lettres et le Parquet commençait à désespérer de le saisir, lorsqu'une personne d'Iwuy vint se faire prendre dans une souricière tendue au bureau de poste. Nous avons expliqué comment la chose s'est passée.

La personne arrêtée se nomme Erouard Palmire, veuve Guyot, elle est âgée de 51 ans.

Jusqu'ici elle s'est renfermée dans un système de dénégations formelles, mais les preuves étaient tellement nombreuses et concluantes, que le tribunal, passant outre à ces dénégations, a condamné la veuve Guyot, à deux ans de prison et 150 fr. d'amende, pour menaces d'incendie et de mort, sans conditions et sous conditions ; pour outrages aux magistrats et aux bonnes mœurs, par lettres anonymes ou signées.

Notons, en terminant un détail caractéristique. On disait à l'audience et nous donnons ce bruit sous les réserves habituelles, que l'avocat qui devait défendre la veuve Guyot, s'était refusé, au dernier moment, à la tâche qu'il avait assumée, ne voulant pas suivre la prévenue dans le système de mensonges qu'elle avait imaginé.

Dunkerque. — Hier matin, a eu lieu l'enterrement d'un brave marin que tout Dunkerque connaissait et estimait, et qui occupait une page glorieuse dans les annales des sauveteurs du Nord.

Charles-Pierre Lavie, qui était depuis 1881 chevalier de la Légion d'honneur, possédait à son actif un admirable total de vingt sauvetages, accomplis, pour la plupart, dans les circonstances les plus périlleuses.

L'un d'eux montrera ce qu'étaient les autres.

Lavie, qui était patron du bateau de pêche, voit deux de ses hommes enlevés par un coup de mer. Tout habillé, il se jette à l'eau, et sauve les deux matelots. Comme patron du canot de sauvetage il a rendu de nombreux services et participé à des sauvetages hérissés de difficultés.

Sa mort a péniblement impressionné toute la population maritime de Dunkerque, dans laquelle il ne comptait que des amis et des admirateurs.

Ajoutons qu'en 1881, Lavie avait été proclamé titulaire du prix Montyon.

Cet humble a rendu à la cause de l'humanité des services dont le souvenir n'est pas près de disparaître.

PAS-DE-CALAIS

Le bandit Carpentier se pourvoit en cassation, contre l'arrêt de la Cour d'assises du Pas-de-Calais, qui l'a condamné, lundi dernier, à dix ans de travaux forcés, pour tentative d'assassinat sur le brigadier Fumery.

BELGIQUE

Le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique a résolu de ne plus accorder d'autorisation de pratiques en Belgique, aux médecins étrangers. Il attendra, pour prendre une détermination définitive, le vote de la loi sur l'enseignement supérieur.

L'impératrice Eugénie est arrivée mercredi soir, à Bruxelles. Elle est descendue à l'*Hôtel de Flandre*.

Houilles françaises, belges et allemandes. — Dans une statistique publiée, hier, en Belgique, nous relevons : que la France, qui, dans les 10 premiers mois de l'année 1887, a reçu 3,384,367 tonnes de houille des bassins houillers belges a exporté en Belgique pendant la même période, 161,585 tonnes, en augmentation de 27,464 tonnes, sur la période correspondante de l'année dernière.

La même statistique relevant les principaux pays consommateurs de charbons allemands donne pour la France 741,989 tonnes de houille ; 237,144 tonnes de coke et 4,456 tonnes de briquettes.

Un terrible drame à Lokeren. — Depuis quelque temps déjà, les frères Braeckman étaient séparés par un vif dissentiment. Samedi matin, l'un des frères, T. Braeckman, avait profité d'un mariage qu'on célébrait dans le voisinage pour s'adonner à la boisson. Lorsqu'il fut dans un état complet d'ivresse, il se rendit chez lui et injuria son frère. Au plus fort de la dispute, il prit congé de ce dernier, disant :

« Je vais me brûler la cervelle. »

Comme ce n'était pas la première fois qu'il prononçait ces paroles, on n'y fit guère attention.

Cependant, T. Braeckman se rendit dans le jardin situé derrière leur demeure. Arrivé là, il se plaça une cartouche dans la bouche, mordit sur l'aiguille et reçut toute la charge dans la tête. La mort fut instantanée.

ETAT-CIVIL. *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 22 décembre.* — Emile Stock, rue Drouot 51. — Amédé Degand, rue de Rome, cour Parent, 9. — Léon Belpalme, rue de Flandre, 54 — Raymond Vandeputte, rue Montesquieu, 23. — Jean Renaut, rue de Lannoy, cour Faucon, 3. — Gabriel Collignon, rue des Chasseurs 16, — Madeleine Jean, rue du Fontenoy, cour Moreau, 28. — Alexandre Gilain, rue de la Conférence, 18. — Pierre Boutten, rue des Chasseurs, 14. — *Mariage.* — Joseph Dumez, 30 ans, chaudronnier, rue de Lille, 144, et Laure Maes, 26 ans, peigneuse, rue de Choiseul, 47. — *Déclarations de décès du 22 décembre.* — Daniel Sidders, 4 mois, rue Bernard, cour Demarcq, 8. — Richard Desmet, 8 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 21 décembre.* — Léonie Vandenbrouck, à la Croix-Rouge. — Marie Corselle, rue Dhalluin. — Jeanne Couvreur, chemin des Mottes — Valentine Patris, au Blanc-Seau — Anna Dhont, au Blanc-Seau. — Achille Declercq, rue des Poutrains. — *Déclarations de décès du 21 décembre* — Marie Dheulle, 81 ans 11 mois, sans profession, rue de Gand. — Marie Leveugle, 3 ans 4 mois, rue du Cimbale.

Convois funèbres & Obits

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 26 décembre 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sabine BUYSE, veuve de Monsieur Henri DESCHAMPS, décédée à Roubaix, le 24 décembre 1886, à l'âge de 69 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 26 décembre 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Liévine LEMAN, veuve de M. Pierre-Joseph MOULARD, décédée à Roubaix, le 2. novembre 1887, dans sa 88e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

UNE AFFAIRE MYSTÉRIEUSE

A PARIS

Paris, 22 décembre. — Une affaire mystérieuse occupe en ce moment, les recherches du commissaire de police de la rue du Cherche-Midi.

Vers huit heures du matin, une femme d'une trentaine d'années se présentait au poste de police de la rue Saint-Sulpice, dans un costume des plus sommaires, l'air effaré, et racontait avec volubilité et indignation à l'officier de paix les faits suivants :

Vous voyez, monsieur, dans quel état je me trouve, — elle était en jupe et complètement débraillée, on vient de me dévaliser et de me rouer de coups ! Mon nom est Marie Le Saout; je tiens un petit bazar à Morlaix, d'où je suis arrivée ce matin, à cinq heures. Je viens tous les mois à Paris, acheter des bibelots et de la quincaillerie pour mon commerce.

Cette fois, j'avais emporté avec moi, une assez forte somme, 5,600 francs, en vue des achats plus nombreux à faire pour le 1er janvier. J'avais mis cette somme dans mon corset. Durant le trajet, j'ai eu l'imprudence de faire cette confidence à une dame qui voyageait avec moi. Arrivée à la gare Montparnasse je suis restée dans la salle d'attente jusqu'à sept heures, puis je me suis dirigée vers une crémerie de la rue de Rennes, où j'ai l'habitude d'aller tous les mois.

A sept heures et demie environ, je traversais la place de Rennes, quand un fiacre dans lequel deux individus étaient assis s'approcha de moi. L'un des deux hommes m'appela : pensant qu'il me connaissait, je m'arrêtai : tout à coup, il sortit, m'empoigna par la taille et me jeta dans la voiture, puis, pendant qu'il me bâillonnait avec son mouchoir, l'autre me déshabillait, me prenait mes cinq mille six cents francs et me jetait sur le trottoir devant l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard Montparnasse.

L'officier de paix, M. Pechard, voyant la malheureuse dans un état pitoyable et l'air fort souffrant, envoya chercher un docteur.

Après que ce dernier lui eut donné ses soins et l'eut un peu calmée, l'officier de paix fit conduire la plaignante chez le commissaire de police de la rue du Cherche-Midi, pour qu'elle y renouvelât sa déposition.

Le commissaire a refusé de croire à ce récit absolument invraisemblable. En effet, à sept heures et demie du matin, la place de Rennes est très mouvementée; beaucoup d'ouvriers passent en ce moment par cet endroit pour se rendre à leurs occupations. D'autre part, l'histoire du fiacre apparut au magistrat comme une fable.

Un véhicule de ce genre contient déjà difficilement trois personnes, à plus forte raison quand l'une d'elles se débat pour ne pas y pénétrer.

La jeune femme n'a pu enfin donner le signalement du cocher qui conduisait la voiture. Devant l'invraisemblance de son récit, le commissaire de police a gardé provisoirement, Marie Le Saout à sa disposition.

FAITS DIVERS

Influence de l'alcool sur la santé publique. — Pour donner une idée de l'influence nocive l'alcool généralement consommé, notons ce fait qu'en Angleterre, les ouvriers dépensent en boissons fortes dans une seule année plus de trois milliards de francs et que la mortalité des personnes engagées dans le *trafic alcoolique* est effroyable. Pour preuve la statistique suivante :

La mortalité générale des Anglais mâles, compris entre 20 et 65 ans, étant de 1,000 pour 64,641 habitants, soit 15,5 pour environ 1,000 habitants de cette catégorie, l'influence de professions se traduit de la manière suivante :

Mortalité annuelle	Sur 64,641 h. Décès	Sur 1000 h. p. c.
Membres du clergé	556	8,05
Fermiers et cultivateurs	631	9,78
Ouvriers agricoles	701	11,86
Habitant des districtr les plus salubres	804	12,46
Charpentiers et menuisiers	820	12,71
Houilleurs	891	13,81
Maçons et briquetiers	966	14,92
Mortalité générale des Anglais mâles	1,000	15,50
Plombiers, peintres et verriers	1,202	18,63
Brasseurs	1,361	21,09
Aubergistes, cabaretiers	1,521	23,57
Domestiques de cafés et d'hôtels	2,205	34,15

De l'inspection du tableau, il résulte que le manque du bien-être, la dureté des travaux auxquels l'homme est obligé de demander son pain exercent sur la mortalité une influence infiniment moindre que l'ivrognerie et la débauche, qui en est une conséquence fatale. En effet, d'après ce relevé, les professions dans lesquelles les hommes sont souvent mal nourris, mal vêtus, mal logés et se trouvent de plus exposés à des accidents ou à une atmosphère viciée, présentent une mortalité beaucoup moins grande que celle que l'on constate chez les individus engagés dans le trafic des boissons alcooliques.

Les métiers où l'ouvrier manie des substances minérales toxiques, comme c'est le cas des plombiers, des verriers et des peintres, fournissent une moyenne de mortalité bien inférieure, quoique très élevée déjà à celle des hommes que leur profession expose particulièrement aux dangers de l'alcoolisme.

Un testament original. — On vient d'enregistrer, à Londres, le testament du lieutenant-colonel Nash, mort à Bath.

Dans ce testament, il lègue aux sonneurs de cloches de l'abbaye de Bath une annuité de 10 livres sterling, à la condition que ceux-ci assourdissent les battants de leurs cloches et les fassent entendre d'une façon lamentable depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, le jour anniversaire de son mariage, et pendant le même nombre d'heures, mais avec un joyeux carillon, le jour anniversaire de sa mort, jour, où, dit-il dans ce même testament, il a été délivré à la fois de cette tyrannie domestique et de cette vie misérable.

Un radeau monstre. — Le plus grand radeau qui ait jamais navigue fait en ce moment le trajet de la Nouvelle-Ecosse à New-York. Il se compose de 27,000 arbres liés ensemble par des chaînes qui se rattachent elles-mêmes à une chaîne centrale traversant le radeau dans toute sa longueur. Ce radeau à la forme d'un cigare de 175 mètres de long et un diamètre maximum de 25 mètres ; ces dimensions se rapprochent donc de celle du fameux bâtiment le *Great Eastern*, employé à la pose du premier câble transatlantique et qu'on ne peut pas vendre ; sa capacité équivaut à celle de 70 grands schooners ; remorqué par la *Miranda*, il contourne actuellement la côte du Massachussets.

S'il arrive sans encombre à destination, on en construira d'autres du même type et ce sera une révolution dans le mode de transport des bois, car, voyageant ainsi sous la forme de radeau, le transport du bois ne coûtera presque rien, tandis que, embarqués sur des navires, les 27.000 arbres mentionnés plus haut coûteraient 125.000 francs de transport.

Les enfants martyrs. — Les époux M..., quittaient dernièrement Bernay (Eure) et venaient habiter avec leurs deux enfants, la commune de Darnetal, dans l'arrondissement de Rouen.

Depuis quelque temps la rumeur publique accusait les époux M..., de martyriser le plus jeune de leurs enfants, âgé de deux ans. Ils partaient le matin, laissant le pauvre petit couché dans un grenier dont la porte restait ouverte aux intempéries.

Le lit de l'enfant consistait en une couche de paille pourrie sur laquelle on jetait des détritus de poisson, et pour toute nourriture on lui laissait un petit morceau de pain.

Au commencement de cette semaine, des voisins s'apercevant que les jambes du bambin étaient sillonnées de contusions, résolurent de surveiller ses parents et voici ce qu'ils apprirent :

La méchante mère trouvant que malgré les privations et les coups, son enfant ne mourait pas assez vite, appliquait en guise de correction un tisonnier rougi sur la chair nue du pauvre petit innocent.

Le docteur qui l'a examiné constata quatorze plaies provenant de brûlures. Il désespère de le sauver.

Les deux misérables ont été arrêtés.

Le vol de trois cent mille francs. — La police de Birmingham vient d'arrêter trois filous, deux hommes et une femme, qui arrivaient de Plymouth, et qui avaient été signalés comme ayant oublié entre les matelas d'une des chambres qu'ils occupaient dans un hôtel de cette ville, une tournure de femme contenant un grand nombre de bijoux.

La police anglaise suppose que ces individus sont les auteurs d'un vol commis, il y a plusieurs mois, à Melbourne (Australie) mais M. Lepée-Ismelin, le bijoutier parisien, dévalisé il y a trois semaines, est persuadé au contraire que les bijoux trouvés dans la tournure sont ceux qui lui ont été volés ; il a de plus la conviction que ce sont des Anglais qui ont fait le coup. Diverses lettres reçues depuis le vol le confirment d'ailleurs dans cette opinion. Parmi ces lettres, toutes sauf une contenaient l'offre de révéler les coupables moyennant finances ; une seule était écrite dans un but désintéressé et c'est précisément celle-là qui a fourni à M. Lepée les renseignements qui lui font supposer qu'il a été dévalisé par des Anglais.

L'auteur de cette lettre lui signalait, en effet, une conversation qu'il avait surprise au Havre, entre deux Anglais, conversation dans laquelle il était question de diamants volés et du danger qu'il y avait pour les interlocuteurs à rester au Havre, où ils pourraient être découverts.

M. Lepée fit partir à ses frais un agent de la sûreté, mais à l'arrivée de celui-ci les deux individus suspectés avaient quitté le Havre. M. Lepée est donc convaincu que ce sont eux qui ont été arrêtés par la police de Birmingham. Il a télégraphié hier en Angleterre et il attend la réponse qui confirmera ou détruira ses prévisions.

TRIBUNAUX

L'AFFAIRE ERLANGER-NOIRTIN

Jeudi, la 10e chambre du tribunal correctionnel de la Seine a rendu son jugement, dans le procès intenté par M. le baron d'Erlanger à M. le colonel Noirtin qui, le 17 juin dernier, à la gare du Nord, avait arraché la décoration que portait M. Erlanger, en lui disant : « Tiens, lâche ! misérable !

M. Noirtin a été condamné à 24 heures de prison et cinq cents francs d'amende. M. d'Erlanger, qui s'était porté partie civile, n'a obtenu que les frais à titre de dommages-intérêts.

CHOSES ET AUTRES

— Qu'entends-tu par prêter de l'argent à intérêt simple ? demandait hier soir un financier à un petit garçon.

— Tiens, cette bêtise ! On veut dire qu'il faudrait être bien simple pour prêter à cet intérêt-là.

Pas trop mal pour un gamin.

*
* *

Une dame, qui sort à peine d'un deuil dont les termes de rigueur sont expirés, causait toilette avec sa couturière :

— Oh ! mon Dieu ! pour toutes mes vieilles robes noires, à vrai dire, je n'en suis pas embarrassée... je les ferai user par mon mari.

— Vous plaisantez, madame !

— Pas du tout ; il est avocat.

Voir, à la 1re page, les autres dépêches et la dernière heure.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir. — Direction de Mme L. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 3/4. — Rideau à 6 h 1/4. — Dimanche 25 décembre 1887. — Spectacle extraordinaire. — Succès! succès! 5e représentation du drame émouvant : LE PETIT JACQUES, drame à grand spectacle en cinq actes et neuf tableaux, par William Busnach, tiré du roman de Jules Claretie. La petite Louise Deschamps remplira le rôle du Petit Jacques. — Pour les débuts de M. Luciane, fort ténor. — Première représentation de ; BARBE BLEUE, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, par MM. H. Meilhac et H. Halevy, musique de J. Offenbach. — Mlle Marie Deschamps remplira le rôle de Boulotte. — Ordre du spectacle : 1. Le Petit Jacques. — 2. Barbe Bleue. — Costumes nouveaux de la maison Créteur.

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE
DE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Spécialement :
Pavages, Sables et Graviers
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
Couvertures, zinguerie et plomberie
Réparations en tous genres.
Grande célérité 14247 2713

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT
MENIER
Exiger le véritable nom
14614

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

Mercerie, Lingerie, Chapellerie et divers

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE, ETC. 3

CHANGEMENT DE DOMICILE. — A partir du *1er janvier prochain* la maison **Robert et Jardez**, fabricants de vitraux, actuellement rue Sébastopol, sera transférée boulevard de Cambrai, 12. 537

Mercerie en gros. *A la Navette d'or*, rue du Vieil-Abreuvoir, 7, Roubaix. **Fournier-Chius.** Articles recommandés : brosserie, cravates, foulards, corsets, rubans de soie, cotons et laines à tricoter. Bijouterie deuil et doublé. Dépôt de gilets de chasse de Santerre.
A partir du premier janvier, les magasins seront transférés rue Nain, n° 6.

Fabrique de chapeaux de feutre et soie. **Pierre Segard**, 40, rue Saint-Pierre, angle de la rue de l'Ermitage, Roubaix. 517

Photographie Elkan, rue Pellart, 74, Roubaix. Portraits émaillés en tous genres. Spécialité de grands portraits au charbon. Photo-peinture, photo-miniature. Grands portraits peints à l'huile depuis 30 fr. 519

Lemay, changeur, 55, rue des Champs, Roubaix. Achat et vente au comptant des obligations aux bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers. Seule maison de change ne traitant pas les opérations par spéculation, de jeu, c'est-à-dire le terme, et où les clients trouvent toutes les listes de Bruxelles, d'Anvers, etc., tirages parus à ce jour ou tirages nouveaux. Bureaux ouverts de 8 heures matin à 7 heures soir. Dimanches et fêtes exceptés. 520

Papiers et Sacs. — **Montens-Deschauwer** 51, rue Daubenton, Roubaix. — Papiers en tous genres. 522

Delgrange-Belpalme, *ébéniste*, rue Saint Joseph, 72 bis, Roubaix (près l'église des Pères). — Fabrique et magasin de meubles en tous genres, ouvrage garanti. Réparations de meubles soignées. 525

François Delombaerde, *horticulteur à Mouveaux*. Arrangement et entretien de jardins et parcs par abonnements ou à la journée. Taills d'arbres, fauchage et entretien des pelouses. Arbres et plantes de toutes espèces. Fleurs coupées, bouquets et couronnes en tous genres. Dépôt de terre de Bruyères et de Purcet de bonne provenance. Il suffit d'écrire pour être servi de suite. 527

ZURICH, compagnie d'assurances contre les accidents. Polices individuelles contre les accidents de toute nature et collectives avec garantie de la responsabilité des patrons. La Compagnie Zurich a pris part au règlement de la catastrophe du 3 novembre 1883, et elle a indemnisé les victimes de l'explosion du 15 décembre 1884. Elle règle annuellement, à Roubaix, près de 300 sinistres. — Direction particulière **M. L. Dutholt**, 17, rue Saint-Vincent-de-Paul. 5

Paul Rogeré, rue des Fabricants, 28. Glaces pour devantures de magasins. Miroiterie en gros. Encadrements. Entreprise de travaux de peinture et vitrerie. — ASSURANCE contre le bris des glaces. 534

Le directeur-gérant : Alfred REBOUX
Imp. Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.